



REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

VILLE DE TRILPORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SESSION ORDINAIRE
Séance du 18 octobre 2018

N°2018/10/051 : AVENANT N°2 AU CONTRAT DE DÉLÉGATION DU SERVICE DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE PAR AFFERMAGE

L'an deux mille dix-huit le 18 octobre à 20h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de Trilport, se sont réunis salle Saint-Exupéry, sur une convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 12 octobre 2018.

Etaient présents : 21

Mesdames, Messieurs, Jean-Michel MORER, Danielle BOURGUIGNON, Gérard MORAU, Francine BERTHAUX, Michel EBERHART, Camille FASSI, Annick PANE, Manuel MEZE, Stide MARQUEZ, Isabelle YEROMONAHOS (arrivée à 22h00), Emmanuel FONKING (arrivé à 20h15), Denise GONON, Azdine RAMDAN, Christophe BLONDEL-DEBLANGY, Ange AMBROSIO, Roselyne WALGER, Joaquim DA CRUZ (arrivé à 20h15), Eric KRAEMER, Geneviève CAIN, Isabelle GUILA-CORNIL, Serge MAGLIOZZI.

Pouvoirs : 2

Madame Françoise VASSELON à Monsieur Manuel MEZE, Madame Geneviève LEGUAY à Madame Annick PANE.

Absents excusés : 4

Mesdames Elise BEAUFORT-LAMBERT, Fathia BEN MABROUK, Clémence LAUMONIER, Monsieur Patrick AUGÉY.

Mme Annick PANE a été élue secrétaire de séance

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU l'avis de la commission Urbanisme/VRD/développement durable du 11 octobre 2018,

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Maire,

APRES en avoir délibéré

Accusé de réception en préfecture
 077-217704758-20181023-2018-051DEL-DE
 Date de télétransmission : 23/10/2018
 Date de réception préfecture : 23/10/2018

A L'UNANIMITE

APPROUVE l'avenant N°2 au contrat de délégation du service de production et de distribution d'eau potable par affermage relatif à l'intégration du nouveau réseau d'eau potable de la rue du Chêne au Roi.

AUTORISE Monsieur le Maire ou un adjoint à signer les documents correspondants

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Document déposé à la Sous-Préfecture de MEAUX

Le

Publié le

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Art. L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Maire,
Jean-Michel MORER

